



## APPEL À LA SOLIDARITÉ Mardi 17 mars

Procès en appel opposant la Métropole de Lyon  
aux habitants du Collège sans frontières  
Maurice Scève.

La Métropole demande l'expulsion immédiate  
des 380 habitants du squat.

Exilés, demandeurs d'asile pour la plupart,  
mineurs pour certains, ils devraient être pris  
en charge par les institutions.

***AUCUNE SOLUTION DE RELOGEMENT  
N'EST PROPOSÉE.***

## RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

**Mardi 17 mars 2020 à 9h00**

**RDV devant la cour d'appel de Lyon**

**24 colonnes, ancien Palais de Justice, quais de Saône.**

**Pas d'expulsion sans relogement ! Un toit pour toutes et tous !**

# MARS 2020 À LYON : L'ACCUEIL DES EXILÉS ET LA SOLIDARITÉ EN 4 PROCÈS

Alors qu'en Grèce et en Turquie les migrants sont encore la cible de machinations et d'instrumentalisations politiques de la part des dirigeants européens et français, manipulant l'opinion publique à des fins politiciennes...

Alors qu'Amnesty International dénonce dans son rapport du 2 mars 2020 la criminalisation des actes de solidarité envers les migrants par la France et 7 autres pays européens...

Plusieurs événements se déroulant à Lyon en mars 2020 illustrent la politique migratoire actuellement adoptée par le gouvernement français : toujours plus de rejet, de mépris, de stigmatisation, et toujours plus de violences.

**6 mars :** procès du Duracuire, squat de Caluire ouvert aux familles migrantes et aux expulsés de l'AmphiZ, pour l'expulsion immédiate du lieu.

**11 mars :** procès de Cédric HERROU, procès de la solidarité avec les migrants.

**17 MARS :** appel du procès opposant la Métropole de Lyon au Collège Maurice Scève pour l'expulsion immédiate des 380 jeunes occupants, dont 32 mineurs.

**18 mars :** procès de Pierre-Alain MANNONI, procès de la solidarité avec les migrants.

***Quatre procès, quatre dates, mais un seul et même combat, celui pour le respect des droits des migrants et contre le délit de solidarité.***

Nous, Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse, dénonçons publiquement cette politique indigne et absurde et exprimons notre solidarité avec les exilés et leurs soutiens..

- Nous exigeons avec tous les demandeurs d'asile, quelle que soit leur provenance, que, comme le prévoit la loi, aucune expulsion n'ait lieu sans solution de relogement digne.*
- Nous exigeons qu'ils aient la possibilité de travailler comme ils le demandent tous : les entraves qui leur sont actuellement imposées les contraignent à l'illégalité et à la surexploitation.*
- Nous exigeons que la solidarité, devoir citoyen, ne puisse plus être considérée comme un délit.*



Le collectif soutiens migrants Croix-Rousse  
Collège sans frontières Maurice Scève

Rue Louis Thévenet, 69004 Lyon  
mail : lecollege@riseup.net

site : [collegemauricesceve.wordpress.com](http://collegemauricesceve.wordpress.com)  
f Collège sans frontières Maurice Scève

Permanence tous les jours de 17h à 20h. // Assemblée Générale : Tous les mercredis à 20h.